



Septembre 2024, n° 247

Carrières : le calendrier
Promotions, évaluation
Rentrée 2024
Stages syndicaux

Éditorial

Une rentrée sous haute tension

Une rentrée inédite sans gouvernement, mais avec une même politique. Même si le gouvernement joue du qualificatif de *démissionnaire*, Nicole Belloubet tient sa conférence de presse de rentrée très politique et Gabriel Attal prépare activement un budget d'austérité pour 2025. Un nouveau type de ministre est donc né : ministre démissionnaire en plein exercice !

Dans l'éducation, Nicole Belloubet ne serait là que pour gérer les affaires courantes. En cette rentrée, cela signifie donc chercher à imposer le « choc des savoirs », imposer le Pacte, des évaluations nationales dans les premier et le second degrés, continuer la casse de la formation professionnelle.... Bref, que des affaires courantes très politiques qui continuent le déploiement de la politique néolibérale portée par Emmanuel Macron et ses ministres successifs.

Seul finalement le recrutement n'est pas concerné, alors que nous savons déjà, après les résultats du mouvement intraacadémique, avec la multiplication des annonces pour recruter des contractuel·les, que beaucoup de personnels manquent en cette rentrée : enseignant·es, CPE, AESH, AED, chef·fes d'établissement, assistantes sociales, infirmières, personnels administratifs...

À cela s'ajoute le déni démocratique qui ne peut qu'aggraver la crise démocratique. En cette rentrée, l'École paie le prix fort de sept ans de politique macroniste : suppression de postes, crise de recrutement, perte de sens du métier, séparatisme social et scolaire... qui ont été lourdement sanctionnés dans les urnes.

Nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes : le Pacte a été un échec, les groupes seront hétérogènes dans beaucoup de collèges... C'est la preuve que l'action syndicale paye.

Début septembre, le SNES-FSU de Grenoble réunit l'ensemble des représentant·es des établissements pour partager le bilan de cette rentrée et construire les mobilisations. Les questions des salaires ou des moyens pour l'École seront essentielles. Il est primordial de réunir des heures syndicales pour débattre de la situation et envisager toutes les actions avant une mobilisation large le 1^{er} octobre, premier jour de débat sur le budget à l'Assemblée.

(Re)syndiquez-vous au SNES-FSU, rejoignez nos réunions, nos stages pour agir et gagner ensemble !

Bonne rentrée à toutes et tous !

François Lecoinge

Le choc de la rentrée 2024



d'IPR soient programmées pour faire pression sur les équipes pour que le tri s'effectue après les évaluations nationales, au retour des vacances de la Toussaint.

Un tri qui n'est pas abandonné !

Nous sommes dans un grand flou sur l'organisation du DNB (mais il est cependant acquis qu'il ne sera pas barrière pour l'accès en Seconde) et rien n'a été dit sur la généralisation des groupes de niveau à l'ensemble du collège. Cette année sera donc déterminante pour l'abandon définitif de cette politique ségrégative scolaire portée par le Président de la République.

Pacte : enfin le bilan

Le ministère a publié en fin d'année dernière le bilan du Pacte et les chiffres révèlent que 76 % des professeur-es du public ne sont pas rentré-es dans cette logique de rétribution managériale. Le bilan n'est pas le même pour l'enseignement privé qui a ainsi récupéré une belle part du gâteau.

Au niveau académique, les chiffres fournis indiquent que 30 % de l'ensemble des personnels du second degré auraient signé pour en moyenne 2 parts.

Et cette année, des Pactes en hausse ?

Lors du CSA de juin, la rectrice a annoncé que le budget alloué a augmenté de 50 % pour l'année 2024/2025. Une annonce en contradiction avec les remontées des établissements qui montrent que les dotations ont diminué, ne reprenant souvent que les briques consommées pour le remplacement. Après plusieurs interpellations rappelant les débats budgétaires, la rectrice a précisé que l'augmentation est de 50 % des moyens consommés et que donc cela diminue !

La mise en échec de cette année ne doit pas mettre sous silence notre refus de ce système. Le Pacte est une attaque frontale contre notre statut en liant rémunération à un contrat et permet à l'institution de s'affranchir de ses responsabilités sur le remplacement en culpabilisant les personnels.

Rentrée 2024 : le Pacte, c'est toujours non !

En collège, en lycée, classes
surchargées
Moyens étriqués, postes
supprimés

**ON N'EST PAS
DES SARDINES !**



Effectifs et dotation : l'IA-DASEN de l'Isère ose tout...

En janvier dernier, de nombreux collèges de l'Isère avaient découvert dans les prévisions d'effectifs que ceux-ci étaient souvent minorés, permettant la fermeture d'une division. À cela s'ajoute la refonte des classements des établissements avec des nouveaux seuils de calcul augmentant le nombre d'élèves par classe, et bien sûr une augmentation du taux d'heures supplémentaires dans la dotation.

En juin, la DSDEN 38 a procédé à des ouvertures/fermetures comme chaque année, augmentant toujours plus le nombre des élèves par classe pour les perdants, mais en ne dotant pas l'intégralité des ouvertures et en injectant en masse des heures supplémentaires pour les « gagnants ».

De quoi préparer de nombreux établissements à une rentrée bouillante !

Les vrais chiffres de la rentrée

76%

des enseignant-es des
collèges et lycées publics
n'ont pas signé
le Pacte

#Rentrée2024



Mutation intra 2024, sous le signe de la crise de recrutement

Le rectorat a publié les résultats des mutations intra mi-juin et les opérations (rattachement des TZR, recours, affectations des TZR, des contractuel·les et des stagiaires se sont déroulées tout l'été.

Une communication toujours insuffisante

Le ministère et le rectorat ne cessent de parler d'accompagnement des personnels dans les lignes directrices de gestion, issues de la loi de Transformation de la Fonction publique... et beaucoup de collègues n'ont reçu comme réponse à leur recours qu'un courrier répétant des informations lacunaires. Le SNES-FSU est intervenu en bilatérale pour défendre les demandes des collègues, particulièrement les situations de handicap, de santé, familiales complexes non prises en compte par le rectorat pour que des solutions soient trouvées.

Non, il n'y aura pas un·e prof devant chaque classe !

Les résultats du mouvement montrent que la situation se détériore avec, dans une grande majorité de discipline set dans de plus en plus de départements, une absence de barre. Cela signifie que de nombreux postes sont demeurés vacants. Quant au remplacement, l'absence de mouvement sur de nombreuses ZR révèle que le nombre de TZR a continué à fondre... Dès juin, tout le monde pouvait dire que les profs manqueront et ce ne sont pas les résultats désastreux des concours qui ont résolu cette crise !

Promotions : toujours plus d'opacité

Le rectorat a mis en ligne sur la partie ouverte au public les arrêtés de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle, quelques jours après la mise en ligne sur le site du ministère pour les agrégé·es.

Des taux en hausse et un flux annuel garanti

Les mobilisations du SNES et de la FSU en 2023 ont permis une augmentation des ratios de promotion pour la hors-classe qui est passé de 18 % en 2022 à 22 % en 2024 et sera de 23 % en 2025. Sans les mobilisations de 2023, le nombre de promotions à la classe exceptionnelle aurait été divisé par trois. Le SNES-FSU a également obtenu la suppression du barrage à l'avancement d'échelon au sein de la classe exceptionnelle que représentait l'échelon spécial. La suppression des viviers évite également la perte de promotion.

Non à l'arbitraire !

Les tableaux de promotions à la classe exceptionnelle sont cependant établis sur la base des avis émis en toute opacité par le chef d'établissement et l'inspecteur : *très favorable, favorable, défavorable*. Contrairement aux avis émis dans le cadre des rendez-vous de carrière, ils ne sont pas soumis à une procédure officielle de contestation, ce que le SNES-FSU dénonce. Nombreux·ses d'entre vous ont vu leur avis baissé (quand il a été accessible !) sans explication.

Lors des discussions sur les lignes de gestion, le SNES-FSU a réitéré sa demande de publication des éléments de barème et de l'âge des promu·es, chaque agent·e devant accéder à la hors-classe en fin de carrière complète. **Devant le refus de la rectrice, le SNES-FSU a saisi la Commission d'accès aux documents administratifs comme il l'avait fait pour les mutations. Il interviendra pour que le rectorat fournisse les éléments d'explication aux collègues qui ont déposé des recours gracieux.**

Rendez-vous de carrière : attention au calendrier

La FSU porte la revendication d'une carrière à l'avancement pleinement déconnecté de l'évaluation. En 2017, les accords PPCR n'ont pas permis de satisfaire pleinement cette revendication, mais la refonte des carrières qui en a découlé a permis de redonner plus d'équité entre les collègues, avec trois rendez-vous de carrières prévus et non des inspections aléatoires.

À quel moment est-on concerné·e ?

On doit être à l'échelon 6,8 ou 9. On ajoute 2 ans à la date de promotion à l'échelon (ou 2 ans et 6 mois pour l'échelon 8) et on obtient la date de promotion accélérée au prochain échelon. Le rendez-vous de carrière doit avoir lieu l'année scolaire précédant cette dernière date. Le rectorat avertit sur iprof les collègues normalement en juillet de l'année précédente.

Déroulé du rendez-vous de carrière

Un RDVC se déroule en 3 phases : visite en situation professionnelle, entretien avec l'IPR et entretien avec la/le chef·fe d'établissement. Les avis primaires et le compte-rendu sont communiqués début juillet.

Mi-septembre : avis final

L'appréciation finale de la Rectrice se décline sous la forme de 4 avis de synthèse : *Excellent ; Très satisfaisant ; Satisfaisant ; À consolider*. C'est **cet avis** que vous pouvez contester.

Dès la réception de l'avis final, vous avez 30 jours pour lancer un recours gracieux par courrier à la Rectrice en l'adressant par mél à la DPE. Le rectorat dispose de 30 jours pour vous répondre, ou ne pas vous répondre.

En cas de réponse négative ou absence de réponse, vous devez saisir la CAPA où siègent les élu·es de la FSU qui obtiennent de nombreuses réévaluations des avis.

Les dates de candidatures ou de commissions sont issues d'un calendrier prévisionnel et peuvent évoluer en cours d'année.

Les circulaires académiques sont normalement affichées, mais n'hésitez pas à les demander à votre secrétariat en cas de doute.

Les circulaires sont dès leur parution mise en ligne sur notre site académique :

<https://grenoble.snes.edu>, ainsi que les éléments d'analyse.

Les guides édités par le SNES et la FSU (action sociale, rémunérations, rendez-vous de carrière, TZR, AESH, AED, non-titulaire, mutations...) sont disponibles sur nos sites ou sur demande à grenoble.snes.edu



**Le secteur emploi
du SNES-FSU Grenoble**

Calendrier prévisionnel



Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ● Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements de transports en commun, SNCF, de prestations d'action sociale ; ● Inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation (PAF) ; ● Vérification et signature des ventilations de service (VS).
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> ● Mutations inter-académiques (y compris postes spécifiques nationaux) : saisie des demandes, puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives ; ● Renvoyer les FICHES SYNDICALES de suivi au SNES-FSU pour toutes ces opérations ; ● Demande de temps partiel pour l'année 2025/2026 ; ● Demande de congé formation pour l'année 2025/2026 ; ● Demande de poste adapté pour l'année 2025/2026 ; ● Demande de forfait mobilités durables.
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> ● Affichage des barèmes des mutations inter sur SIAM ;
Décembre	<p>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Candidature d'accès aux corps des certifié·es et CPE ; ● Candidature d'accès au corps des agrégé·es par liste d'aptitude ; ● CAPA d'appel des Rendez-vous de carrière.
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> ● Résultats congé formation ;
Février	<ul style="list-style-type: none"> ● Résultat des mutations inter-académiques - début des recours ; ● Saisie des demandes de mutation intra-académique, y compris sur postes spécifiques académiques ; ● CAPA d'appel de refus de temps partiel, congé formation.
Mars	<ul style="list-style-type: none"> ● Renvoyer les fiches syndicales de suivi au SNES- FSU pour les mutations intra-académiques.
Avril	

Mai	<ul style="list-style-type: none"> ● Affichage des barèmes intra sur SIAM ; ● Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU
Juin	<ul style="list-style-type: none"> ● Demande de temps partiel pour les entrant·e·s du mouvement inter ; ● Résultats des mutations intra - début des recours d'affectation intra ; ● Vœux d'affectation pour les TZR (phase d'ajustement).
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> ● Accès à la hors classe ; ● Accès à la classe exceptionnelle ; ● Affectation nationale puis académique des stagiaires ; ● Affectation des TZR, des MA et des contractuel·les.
Août	

Mutations :
Céline Bonnefoy
Cyril Borel
Sandrine Gossart
François Lecoindre
Olivier Moine
Hugues Navarro
Camille Vittoz

Certifié·es :
Céline Bonnefoy

Agrégé·es :
Nicolas Ripert

CPE
Fanny Valla

PSY ÉN

Marion De Saint Jean

Contractuel·les - AED - AESH
Marie-Pierre Beaugendre
Fanny Valla
Camille Vittoz

TZR

Cyril Borel, Camille Vittoz

Retraité·es
Corinne Baffert
Claudette Combe

Stagiaires
Céline Bonnefoy
Hugues Navarro

... et les élu·es du SNES-FSU de
l'académie en CAPA, CAPN et CCP.

Permanences du mardi au vendredi de 13h à 16h

Joindre les différents secteurs par mél :

- Mutations : mutations@grenoble.snes.edu
- Stagiaires : stagiaire@grenoble.snes.edu
- TZR : tzt@grenoble.snes.edu
- AED : aed@grenoble.snes.edu
- AESH : aesh@grenoble.snes.edu
- Contractuel·les : contractuel@grenoble.snes.edu
- Santé : carriere.sante@grenoble.snes.edu

SNES-FSU Grenoble
6, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Tél. : 04.76.62.83.30

Mél : grenoble@snes.edu

Site internet : grenoble.snes.edu

Facebook : SNESFSUGrenoble

Ne serait-il pas plus simple de dissoudre le peuple ?

Les résultats des élections législatives ont été d'abord celle d'un soulagement. Le Rassemblement national n'a pas eu la majorité potentiellement annoncée par les instituts de sondage. Et Emmanuel Macron a perdu son pari : le Nouveau Front populaire avait réuni l'ensemble des forces de gauche et la dynamique portée par les organisations syndicales dont le SNES et la FSU a permis au NFP d'arriver en tête à l'issue du second tour.

Nous avons failli assister à la farce de la répétition historique avec les luttes d'égos pour que se dégage une proposition de nom pour occuper Matignon au sein du NFP, sous le regard attentif d'un Président de la République qui semblait alors reprendre le jeu en main. Fort heureusement, le consensus autour de Lucie Castets a permis que l'union tienne.

Mais du résultats des urnes, Emmanuel Macron n'en a que faire. Alors qu'une majorité de responsables politiques (même Dominique de Villepin, le premier ministre du CPE !) ont appelé à ce que soit nommée logiquement la candidate du NFP, Emmanuel Macron n'a toujours nommé personne, attendant finalement peut-être la fin des jeux paralympiques. Il ne s'agit en rien de la recherche d'un consensus et d'une majorité à l'Assemblée. Et cette situation, Emmanuel Macron et son camp s'en accommodent très bien, avec des ministres démissionnaires qui restent pourtant au commandement et un budget 2025 qui se prépare sous le signe de l'austérité. Emmanuel Macron aura-t-il finalement gagné son pari ? Imposer l'austérité en France avant la fin de son mandat en rendant responsables les député-es et donc au peuple qui aurait été incapable de porter une majorité à l'Assemblée.

Pendant ce temps, l'extrême-droite se frotte les mains et continue de gangréner les esprits. Nombreux-ses d'entre nous ont pu le constater dans nos salles des profs, dans nos classes ou dans les copies où les propos ne se censurent plus.

Dans cette période trouble, le SNES, la FSU et tout le mouvement syndical ont une lourde responsabilité. Quel que soit le gouvernement qui sera nommé, nous savons que seule la lutte permettra d'imposer une autre politique. La mobilisation autour du NFP a encore démontré la nécessité de l'unité la plus large. En cette année de congrès de la FSU, gardons le cap vers l'unification du syndicalisme de lutte et de transformation par la création d'un nouvel outil syndical avec la CGT et Solidaires. Seule l'Action dans l'Unité permettra de gagner !

François Lecointe

Pour nous joindre : ua@grenoble.snes.edu

Tribune École Émancipée

À bout de pouvoir : construire l'alternative par en bas !

On a eu les jeux, mais il commence à manquer de pain, et les inégalités entre les ultra riches et les précaires augmentent toujours plus vite. L'extrême droite se nourrit du désespoir, on lui offre un festin. 123 sièges. Le danger d'un premier ministre RN est écarté dans l'immédiat, grâce à la mobilisation de tout notre camp politique. Mais si dépasser le score du RN est une belle victoire, elle n'est pas suffisante pour écraser la droite dans son ensemble. Macron a refusé le résultat des urnes, retranché dans la seule chose qui lui reste, le temps médiatique, en repoussant la nomination d'un-e premier-e ministre après les JO. Au moment d'écrire ces lignes nous n'avons pas le nom d'un-e prochain-e chef-fes de gouvernement.

Face au déni de démocratie, et avec une ministre de l'EN démissionnaire toujours en poste, construisons une rentrée offensive et combative, afin que M. Macron reconnaisse sa défaite, et surtout notre victoire. Nous devons nous organiser et imposer le contrat social que le NFP représente : retraite à 60 ans, alignement des salaires sur l'inflation, défense de la sécu (santé, chômage), défense des services publics (santé, éducation) et des droits et libertés. D'autres choix sont possibles, à la hauteur de notre engagement pour le service public ! Construire le front commun de lutte dont nous avons besoin ne veut pas dire être d'accord sur tout. Des divergences de fond existaient au sein des partis du Front populaire en 1936, le pluralisme n'est pas un obstacle à une opposition résolue face aux compromis du libéralisme autoritaire et du fascisme du camp adverse !

En gardant notre indépendance, mais dans l'unité avec les forces associatives et politiques de gauche, dans l'unité syndicale que nous cherchons à approfondir, la FSU-SNES devra prendre toute sa place dans la bagarre pour imposer nos revendications et construire une alternative sociale, solidaire, antiraciste, féministe et écologique.

Rejoignez l'école émancipée, contact : eesnesgre@lists.riseup.net

Les élu-es École Émancipée à la CAA

Élections à la CA académique et aux bureaux départementaux

Les élections internes du SNES-FSU se sont déroulées en mai et juin dernier. Dans notre académie, 779 adhérent·es du SNES-FSU se sont exprimé·es lors de ces votes et la participation, en baisse de 1,3 points par rapports aux élections précédentes, est de 34,9 %. Merci aux militant·es dans les sections d'établissement pour avoir organisé ces votes dans une période toujours compliquée !

Au niveau de la Commission administrative académique, la liste *Unité et Action* a recueilli 661 voix et la liste *École Émancipée* 118 voix. La nouvelle CAA académique est composé de 38 membres titulaires *Unité et Action* (et autant de suppléant·es) et de 7 membres titulaires (et autant de suppléant·es) pour *École Émancipée*, ainsi que des 5 secrétaires des sections départementales.

Au niveau départemental, deux listes étaient en présence en Isère et en Haute-Savoie. En Isère, le bureau départemental est composé de 6 membres élu·es sur la liste *Unité et Action* et une membre élue sur la liste *École Émancipée* (et autant de suppléant·es). En Haute-Savoie, le bureau départemental est composé de 4 membres élu·es sur la liste *Unité et Action* et un membre élu sur la liste *Pour un syndicalisme combatif* (et autant de suppléant·es).

Le 20 juin, la nouvelle CAA a procédé à l'élection du secrétariat général académique composé de François Lecointe (secrétaire général), Aline Laroche (trésorière), Céline Bonnefoy et Olivier Moine (SG adjoint·es).

Stages syndicaux

Nouveau management public et éducation : le reconnaître, le comprendre, y résister

Le Nouveau Management Public (NMP) s'est installé à bas bruit dans la Fonction publique et en particulier à l'Éducation nationale. Il n'en produit pas moins son œuvre habituelle de ravageur. Pervertissant avec constance les relations humaines, conduisant les un·es à instrumentaliser les autres, il génère chez ses victimes incompréhension et souffrance.

Il s'agira pendant ce stage de mettre les mots sur ce qui crée malaise ou souffrance, et aussi d'analyser, de comprendre, de trouver des moyens pour agir et des idées pour avancer.



**Nouveau
management
public
&
éducation**

**le reconnaître
le comprendre
y résister**

Le reconnaître

En effet, la méthode du NMP - de fait il s'agit d'une méthode autant que d'un regard dogmatique qui veut imposer à tous les règles néolibérales - est d'éviter l'affrontement, de s'adapter, contourner l'obstacle. Le NMP se veut un pragmatisme, revendiqué comme tel. C'est pourquoi on a cette impression de complexité. Ce qui se passe ici semble n'avoir que peu de rapport avec ce qui arrive là.

Pourtant, il est une constante : la déréglementation. Elle passe par la ringardisation du statut, le discours de la modernité, l'adaptabilité... tout le vocabulaire que l'on retrouve dans le discours autour de la Loi de Transformation de la Fonction publique.

Le comprendre

Autre élément : le NMP avance masqué. Difficile d'assumer publiquement en effet que l'on veut la mise en marché des services, de tous les services et en particulier des services publics, parce qu'en échappant aux logiques marchandes, ils ne permettent pas de générer des profits. D'où une incessante guerre des mots, qu'il faut savoir comprendre et traduire si l'on veut éviter de sombrer dans la sidération que peut provoquer le verbe de celui qui sait.

Y résister

Parce qu'il faut lutter contre ce qui isole, parce qu'il faut construire le collectif, nous essayerons de donner des pistes, des solutions aussi, tout en sachant qu'à la diversité des attaques, correspond une diversité de réponses. Réponses individuelles en s'appuyant sur la règle juridique. Réponses collectives car c'est bien le collectif au sein des établissements et la défense des logiques statutaires et collectives à toutes les échelles qui mettent en échec la destruction du service public d'éducation, avec en première ligne le collectif syndical.

Trois stages sont programmés dans notre académie ouverts à toutes et tous.

Stages syndicaux du SNES-FSU de Grenoble

S'informer pour agir

Réunion de rentrée TZR

Mercredi 18 septembre après-midi - en visio
Inscription à tzt@grenoble.snes.edu

Réunion de rentrée contractuel-le

Mercredi 25 septembre après-midi - en visio
Inscription à contractuel@grenoble.snes.edu

Stages « Préparer sa retraite »

Jeudi 7 novembre - Bourse du travail, Grenoble

Stage à destination des stagiaires

Mardi 12 novembre, Grenoble

Stage TZR

Jeudi 21 novembre - Annecy
Jeudi 5 décembre - Grenoble

Stage CPE

Mardi 10 décembre - Grenoble



Stage « Nouveau management public et éducation : le reconnaître, le comprendre, y résister »

Jeudi 28 novembre - Bourse du travail, Grenoble
Jeudi 5 décembre - Haute-Savoie
Jeudi 3 avril - Ardèche/Drôme

Stage « Statut, carrières, pensions »

Lundi 2 décembre - Bourse du travail, Grenoble

Sans oublier dans les départements :

- les stages « Militer dans les établissements » le 14 octobre et le 5 novembre en Isère, le 8 novembre en Savoie, le 15 novembre en Drôme/Ardèche... ;
- les stages « Dotation globale » le 9 janvier en Haute-Savoie, le 28 janvier en Drôme/Ardèche, le 31 janvier en Isère ;
- et tous les autres rendez-vous.

Chaque agent·e, qu'il/elle soit titulaire, contractuel-le, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit (c'est-à-dire rémunérés) s'il/elle effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.

Ce calendrier n'est pas exhaustif et reste informatif.

Pensez à consulter régulièrement le site du SNES Grenoble et à suivre les méls d'information de votre section départementale et de la section académique du SNES-FSU.

Pensez à signaler votre participation le plus tôt possible en vous inscrivant sur
<https://grenoble.snes.edu>, puis Stages syndicaux 2024-2025 : s'informer pour agir